

**Budget et calendrier prévisionnels**

à compléter par le responsable du projet et à retourner avec le formulaire de candidature

Établissement porteur (préciser) :	
Titre du projet:	

**Important : Compléter uniquement les cellules Blanches.**  
**Signaler à votre correspondant AUF toute insertion ou suppression de ligne**

Rubrique	N° action	Calendrier		Description sommaire (Ex: Mission réunion synthèse travaux 1ère année et analyse étude comparative)	Nom du bénéficiaire (Ex: Mme ___)	Mobilité		Dépenses BUDGÉTÉES €			Totaux €			
		Année	Mois			Pays d'origine	Pays d'accueil	Détail du calcul (Ex: 2 jours * 110 Euros + Billet avion 500 Euros)	Part AUF €	Autre financement €	Total AUF	Total Autre fin.		
<b>1 - Missions d'enseignement, de recherche, d'expertise, de réunions</b>  <i>Billets d'avion au meilleur coût. Frais de séjour ne pouvant dépasser le barème AUF en vigueur à la date de notification, soit par jour, 140 € au Nord et 110 € au Sud. Frais de séjour plafonnés à 21 jours.</i>	1											0 €	0 €	
	1.1	1 <sup>re</sup> année										Total AUF 1 <sup>re</sup> année	0 €	0 €
	1.2													
	1.3													
	1.4													
	1.5													
	1.6													
	1.7													
	1.8													
	1.9													
	1.10													
	1.11	2 <sup>de</sup> année										Total AUF 2 <sup>de</sup> année	0 €	0 €
	1.12													
	1.13													
	1.14													
	1.15													
	1.16													
	1.17													
	1.18													
	1.19													
1.20														
<b>2 – Allocations à la mobilité de M2R ou doctorat</b>  <i>Billets d'avion au meilleur coût. Allocation ne pouvant dépasser le barème de l'AUF en vigueur à la date de notification (voir barèmes AUF dans « Document de présentation »)</i>	2											0 €	0 €	
	2.1	1 <sup>re</sup> année										Total AUF 1 <sup>re</sup> année	0 €	0 €
	2.2													
	2.3													
	2.4													
	2.5													
	2.6													
	2.7	2 <sup>de</sup> année										Total AUF 2 <sup>de</sup> année	0 €	0 €
	2.8													
	2.9													
	2.10													
	2.11													
2.12														
<b>3 – Soutien documentaire, publications et mise en ligne de contenus</b>	3											0 €	0 €	
	3.1	1 <sup>re</sup> année										Total AUF 1 <sup>re</sup> année	0 €	0 €
	3.2													
	3.3													
	3.4	2 <sup>de</sup> année										Total AUF 2 <sup>de</sup> année	0 €	0 €
	3.5													
3.6														
<b>4 – Matériels ou produits scientifiques et d'appui (hors équipement durable)</b>	4											0 €	0 €	
	4.1	1 <sup>re</sup> année										Total AUF 1 <sup>re</sup> année	0 €	0 €
	4.2													
	4.3													
	4.4	2 <sup>de</sup> année										Total AUF 2 <sup>de</sup> année	0 €	0 €
	4.5													
4.6														
<b>5 – Frais de gestion</b>  <i>7% au maximum de la totalité des crédits attribués</i>	5											0 €	0 €	
	5.1	1 <sup>re</sup> année										Total AUF 1 <sup>re</sup> année	0 €	0 €
	5.2													
	5.3													
	5.4	2 <sup>de</sup> année										Total AUF 2 <sup>de</sup> année	0 €	0 €
	5.5													
5.6														

Total 1 <sup>re</sup> année	0 €
Total 2 <sup>de</sup> année	0 €
Total	0 €
Total Autre fin.	0 €

N.B. : Total général AUF ne peut dépasser 20000 €